

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

2025



ÉDITO

L'année 2025 sera la dixième année d'activité de l'ATIP après sa création en 2015 par le Département du Bas-Rhin et plus de 400 membres fondateurs. L'Alsace a une forte tradition d'entraide entre les collectivités et a toujours recherché à valoriser les territoires par ses propres moyens et en fonction de ses enjeux spécifiques. La culture de l'ingénierie publique partagée est très présente et ancrée dans le lien entre les différents niveaux de collectivités.

L'ATIP a été fondée dans ce creuset et propose aujourd'hui un modèle de coopération entre les collectivités alsaciennes, exemplaire et durable, car équilibré. Grâce à l'impulsion et au soutien du Département du Bas-Rhin, poursuivi par la Collectivité européenne d'Alsace, les collectivités sont en capacité d'unir leurs moyens afin de doter chacune d'une expertise de haut niveau déterminante dans l'exercice de ses compétences et dans ses prises de décision sur le terrain.

Ce modèle présente de nombreux intérêts tant économiques - financiers, en gestion des ressources humaines, par la capitalisation des compétences, la mutualisation d'outils -, que politiques et constitue une réponse aux défis qui se posent à l'administration et au service public d'aujourd'hui et de demain dans les petites et moyennes collectivités :

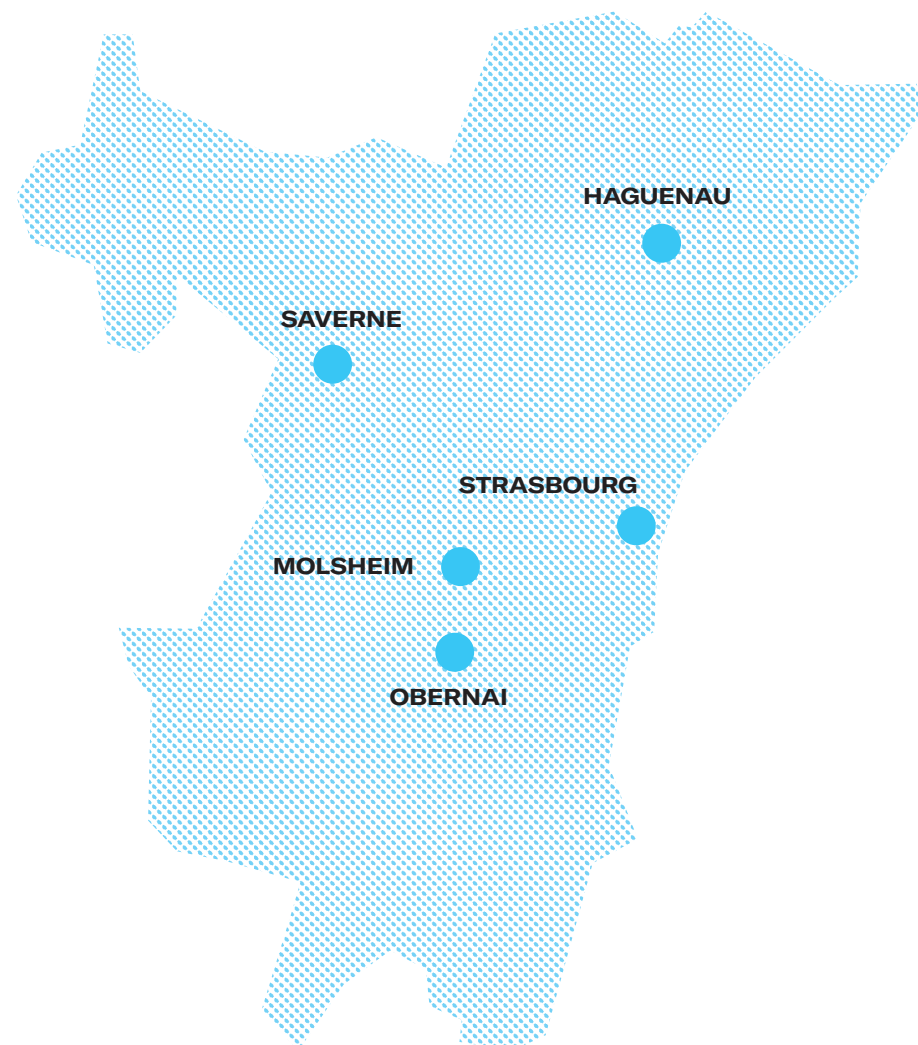
- Comment suivre et appliquer les nouvelles dispositions législatives en évolution permanente ?
- Comment adapter nos territoires aux changements climatiques et mettre en œuvre de nouveaux modèles d'aménagement, grâce à de nouvelles méthodes de programmation et de planification ?
- Comment garder un haut niveau d'expertise et accompagner la révolution numérique dans les administrations ?

Il est certain que nous serons tous plus puissants et mieux armés en unissant nos forces, nos moyens et notre intelligence, et mieux à même de répondre aux besoins des habitants. Il est important que l'expertise technique reste au sein de nos administrations !

L'ATIP est aujourd'hui plus solide et reconnue comme un outil mutualisé répondant aux besoins de tous ses membres. Je remercie très chaleureusement et sincèrement tous les élus qui s'investissent et s'engagent dans ses instances de décisions, et qui durant toutes ces années ont contribué à porter son développement à maturité.

Isabelle Dollinger,
Présidente de l'ATIP

Notre présence sur les territoires



LES ÉQUIPES LOCALISÉES À HAGUENAU, SAVERNE, OBERNAI...

Des équipes d'études et d'accompagnement technique en urbanisme et aménagement

Des équipes d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS)

ET MOLSHEIM

Une équipe d'instruction des autorisations d'urbanisme (ADS)

À STRASBOURG

- **Les Services support** : la Direction, le Secrétariat général comprenant l'équipe de la mission Paie et Gestion des listes électorales
- **Le Service ressources métiers** comprenant les référents métiers et autres supports métiers dont des instructeurs ADS « volants », les systèmes d'information et les contrôleurs en charge de la conformité et du contrôle en ADS
- Ils soutiennent les équipes en territoire sur l'ADS et les études et assurent les missions suivantes : information géographique, gestion des déclarations d'intention d'aliéner, conformité et contrôle en ADS
- Ils portent la mission Formation des élus et des services de l'ATIP

Les missions de l'ATIP

3 pôles de missions complémentaires

Un service complet : de la réflexion stratégique à la réalisation opérationnelle des projets, de la formation des élus et du personnel, à la mise à disposition d'outils et d'assistances.

Depuis sa création, l'ATIP a développé son offre de services et ses missions à partir des besoins exprimés par les collectivités membres pour faciliter l'exercice de leurs compétences. Aujourd'hui, elle propose plusieurs missions en urbanisme et aménagement opérationnel, des outils de gestion et de connaissance territoriale, et des outils de gestion administrative. Elle s'appuie aussi sur son expertise pour délivrer des formations aux élus et au personnel des collectivités.

FORMATION DES ÉLUS ET DES SERVICES, ANIMATIONS

URBANISME & AMÉNAGEMENT

- > Le conseil gratuit
- > Application du droit des sols (ADS) et Conformité et contrôle en ADS
- > Accompagnement technique et études : planification territoriale, urbanisme, aménagement opérationnel, procédures environnementales, conduite de démarches stratégiques et projets de territoire

OUTILS DE CONNAISSANCE TERRITORIALE ET DE GESTION ADMINISTRATIVE

- > Information Géographique (IG)
- > Gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) en partenariat avec l'EPF d'Alsace sur le volet droit de préemption urbain
- > Traitement des paies et des indemnités des élus, paie à façon
- > Gestion des Listes Électorales (GLE)

Formation des élus locaux et des services

Comprendre, partager et agir

Dans un contexte de mutation profonde de nos sociétés et de nos territoires, donner du sens aux actions des collectivités et concevoir de manière solidaire les orientations stratégiques sont les conditions pour construire un avenir commun et mettre en œuvre les actions publiques qui en découlent. Se former, partager les expériences tout au long de son mandat d'élu comme de son parcours professionnel sont des enjeux de démocratie locale. Pour accompagner et comprendre les évolutions des modèles d'aménagement fondés sur une nouvelle vision du développement territorial, afin de répondre aux enjeux climatiques, de sobriété foncière et de qualité, tout en assurant la prise en compte des besoins actuels et à venir des territoires, l'ATIP étoffe son offre de formations en lien avec le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA), les associations des maires alsaciennes et l'ENGEES.

En 2025 le catalogue de formations de l'ATIP s'articule autour de trois axes :

- Des formations « socles » sur les fondamen-

taux de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'environnement ainsi que le contentieux.

- Un cycle de formations conçu avec le Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace, « Vers de nouveaux modèles d'aménagement et de programmation urbaine », pour répondre aux problématiques de maîtrise de la consommation foncière (Objectif Zéro Artificialisation Nette), d'intégration des enjeux environnementaux aux besoins liés à l'habitat, mais aussi d'ambition de qualité, dans les projets de territoire et d'aménagement.
- Des formations « sur mesure », des ateliers pédagogiques participatifs, pour élus et techniciens à l'échelle communale et intercommunale élaborés, à la demande, autour de problématiques spécifiques pour travailler ensemble sur des sujets communs.

L'ATIP met en ligne et actualise son catalogue sur le portail dédié www.moncompteformation.gouv.fr/ et accompagne les élus pour les demandes de financement.



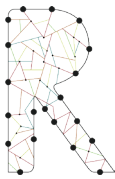
Mission Conseil

Le conseil gratuit est délivré à la demande et constitue la pierre angulaire de l'accompagnement ATIP auprès des élus. Aux côtés des missions de l'ATIP, c'est un mode d'intervention privilégié auprès des collectivités membres sur des questions qui se posent au quotidien ou des questions d'opportunité, préalables à un projet.

Ainsi, depuis sa création, l'ATIP a délivré plus de 1 000 conseils sur des sujets très divers en ADS, fiscalité et financement de l'aménagement, procédures d'urbanisme, environnement, en réponse à des problématiques de territoire concrètes.

Cette activité de conseil permet aux collectivités de rester à la page des évolutions législatives et réglementaires suivies par l'ATIP dans le

En 2025, l'ATIP développera une nouvelle dimension de conseil très spécialisé et valorisé au bénéfice de l'ensemble des territoires dans le cadre de communications aux membres. Cette orientation vise une meilleure capitalisation et diffusion des savoirs auprès de tous les membres.



CHIFFRES CLÉS

18 formateurs

11 thématiques

16 sessions programmées au catalogue :

14 formations organisées en territoire

2 organisées à Strasbourg

Mission Instruction du Droit des Sols

La consolidation des métiers ADS à l'ATIP restera une priorité pour 2025, avec l'animation et la formation continue des équipes d'instruction, l'adaptation et la mise à jour des différents outils ainsi que la gestion et le suivi des recours administratifs et contentieux au sein de l'ATIP.

Pour maintenir les partenariats et le « travailler ensemble », des rencontres entre les équipes ADS et les équipes de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (Architectes des Bâtiments de France) sont prévues en territoire au premier trimestre 2025.

Le prolongement de la dématérialisation ADS (Démat.ADS) va se poursuivre une partie de l'année 2025 avec notamment la mise en place des consultations dématérialisées des services territoriaux et les montées de version du logiciel nécessaires pour maintenir le flux dématérialisé avec Plat'AU.

Enfin, l'accompagnement des communes par l'ATIP se poursuivra avec l'organisation de sessions de formations Cart@DS, B.A.-BA de l'ADS et autres webinaires.

CHIFFRE CLÉ

20 000

EqPC* (Équivalent Permis de Construire)

CHIFFRES PRÉVISIONNELS

Secteur ADS	EqPC en 2025	Communes ADS
Antenne ADS de Molsheim	3 550	70
Territoire Nord	6 750	137
Territoire Ouest	4 900	162
Territoire Sud	4 800	98
Total	20 000	470

* La charge d'instruction ADS est calculée en appliquant aux différents dossiers un coefficient de pondération (par exemple, un permis d'aménager représente la charge d'instruction de 2 permis de construire, alors qu'un CUA ne représente qu'un cinquième de l'instruction d'un permis de construire).

Conformité et Contrôle en ADS

Cette troisième année de fonctionnement de la mission sera marquée par quelques ajustements, en concertation avec les différentes instances de l'ATIP. En effet, après deux années d'expérimentation et un premier bilan, le modèle économique de la mission va évoluer tout en prenant en compte les attentes des membres adhérents, le périmètre et la qualité du service.

Cette année 2025 sera également marquée par un ajustement des procédures en matière d'accompagnement des communes au titre de la Police de l'urbanisme. En effet, force est de constater qu'un certain nombre de procédures initiées à l'amiable n'aboutissent pas toujours à une régularisation de la situation. Aussi, selon les cas rencontrés, les contrôleurs de l'ATIP proposeront la mise en place d'une phase pénale par le biais du procès-verbal d'infraction. Cela permettra non seulement

de dégager la responsabilité de l'élu (OPJ) en charge du contrôle, mais aussi de laisser le Procureur de la République décider de l'opportunités des poursuites. La phase amiable ne sera proposée que pour les demandes de régularisation administratives, par le biais d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire (ou modificatif).

Enfin, l'année à venir permettra de renforcer les partenariats, mais aussi d'en développer de nouveaux : Gendarmerie Nationale, Office Français de la Biodiversité (OFB), Médiateur de la République.

CHIFFRES CLÉS

184 communes

adhérentes en décembre 2024

2 contrôleurs

Conformité et Contrôle en ADS

Accompagnement technique en urbanisme

En 2025, l'adaptation au changement climatique continuera à marquer fortement les réflexions en matière d'urbanisme.

L'aboutissement de la modification du SRAD-DET Grand Est et l'avancement des démarches à l'échelle des SCoT devraient donner un cadre plus précis aux élus locaux quant à la déclinaison de l'objectif national « zéro artificialisation nette » sur leur territoire.

En matière de développement des énergies renouvelables, la validation des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables, ainsi que l'élaboration du document cadre sur les installations photovoltaïques au sol dans les espaces agricoles et forestiers sont aussi annoncées pour 2025.

L'ATIP se tiendra à disposition de ses membres pour accompagner les réflexions autour de la déclinaison de ces enjeux sur les territoires et leur traduction dans les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux.

Plus largement, l'ATIP poursuivra son travail de veille juridique et technique ainsi que ses échanges avec les services de l'État et ses différents partenaires, notamment le RITA, afin d'intégrer les nouveaux modèles d'aménagement du territoire dans la planification tout en tirant parti de son expertise interne pour veiller à la bonne articulation avec l'urbanisme opérationnel et l'application du droit des sols.

CHIFFRE CLÉ

84 opérations d'accompagnement en urbanisme actives au 1^{er} janvier 2025

Type d'opérations	Nbr
Cad战略 préalable à l'élaboration d'un PLUi	1
Élaborations ou révisions générales de PLU communaux	16
Révisions « allégées » de PLU(i)	10
Modifications de PLU(i)	34
Modifications simplifiées de PLU(i)	6
Mises à jour des annexes de PLU(i)	5
Déclarations de projets	3
Accompagnement de CDC pour la mise en œuvre du PLU(i)	1
Abrogation de cartes communales	4
Évaluations environnementales de projets	2
Autres	2
Total	84

Accompagnement technique de la CeA

En 2025, l'ATIP continuera à offrir un soutien technique et juridique aux services de la Collectivité européenne d'Alsace (CeA). Ce soutien se fera dans le cadre de l'élaboration de plans et programmes, la réalisation de projets d'aménagement opérationnel, et la diffusion d'expertises techniques et juridiques.

L'ATIP sera fortement impliquée dans l'animation du Réseau d'Ingénierie Territoriale d'Alsace (RITA) notamment sur les questions de la sobriété foncière et l'émergence de nouveaux modèles d'aménagement.

L'ATIP poursuivra sa collaboration avec les membres du RITA pour assister les collectivités territoriales dans la définition de leurs projets de développement. Cette assistance se fera dès les phases initiales de réflexion

pour garantir une approche cohérente et intégrée. Elle participera à des études sur des projets territoriaux exemplaires alignés avec les politiques publiques de la CeA, en mettant en avant les meilleures pratiques et en proposant des solutions innovantes pour répondre aux défis locaux. L'ATIP continuera à gérer des outils de partage des connaissances, notamment par la publication des documents d'urbanisme sur le site web de la CeA.

Elle poursuivra la collecte et l'intégration en continu des nouvelles données environnementales dans une base de données partagée avec la CeA. De plus, elle élaborera des tableaux de bord détaillés qui offriront une vision synthétique des demandes d'urbanisme instruites annuellement à l'échelle communale et intercommunale.

CHIFFRE CLÉ

40 opérations d'accompagnement au 1^{er} janvier 2025



Accompagnement technique en aménagement

Forte de son expérience en aménagement urbain, planification et en environnement, l'ATIP affine au fil des ans son expertise et ses compétences pour répondre au mieux aux besoins de ses membres. Elle met au cœur de ses projets la prise en compte du contexte local mais aussi législatif et réglementaire, que l'on sait de plus en plus complexe.

Dans cette dynamique, l'ATIP propose des études spécifiques telles que l'analyse de l'usage des sols non bâtis dans une perspective de développement durable, ou comment identifier les espaces actuellement libres, dans le tissu urbain communal, qui présentent un enjeu de valorisation environnementale, pour adapter la ville à l'augmentation des températures et préserver la santé humaine tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

Pour tendre rapidement vers ces nouveaux modèles d'aménagement, l'ATIP propose aussi des accompagnements divers sur la question des friches : diffusion d'information dédiée, veille juridique, coordination des acteurs privés et publics (RITA, État, partenariats...) au service du projet de la collectivité ou encore passation de marchés publics adaptés (études, maîtrise d'œuvre).

2025 sera une année dédiée au confortement des démarches engagées pour un développement durable, dans un esprit d'agilité et d'optimisme !

CHIFFRE CLÉ

29 projets en cours toutes opérations confondues

Territoires	Nbr
Territoire Nord	4
Territoire Ouest	7
Territoire Sud	18
Total	29

Type d'opérations	Nbr
Fiscalité	3
Projets à vocation d'habitat	6
Projets à vocation d'activité	3
Espaces publics/traverses/supports de déplacement	17
Total	29

Accompagnement technique sur les stratégies territoriales

La mise en place de stratégies territoriales permet une approche intégrée, tenant compte des spécificités locales, mais aussi des défis globaux. La collaboration entre les différents acteurs est cruciale pour répondre aux enjeux complexes et interconnectés qui transforment les territoires. Élaborer une stratégie est une manière d'intégrer ces enjeux et de construire de manière partagée l'avenir des territoires en pensant le temps long, tout en concevant les déclinaisons thématiques et opérationnelles.

Dans la continuité des démarches menées ces dernières années et de son offre autour des nouveaux modèles d'aménagement, l'ATIP consolide et adapte ses accompagnements.

En 2025, les études et démarches prospectives porteront notamment sur :

- Le volet économique : inventaires, requalification, schémas directeurs des ZAE
- Le foncier stratégique avec des études de potentiel et d'optimisation du foncier dans les enveloppes urbaines
- Les objectifs environnementaux (sobriétés foncière et énergétique, gestion intégrée de l'eau, biodiversité, qualité des espaces et fonctionnalité, décarbonations, mobilités, etc.) et les nouveaux modèles qui en découlent
- La mobilisation des outils d'urbanisme réglementaires et opérationnels favorisant la mise en œuvre des projets de territoire tels que les PLU(i), cartes communales, opérations d'aménagement, financements, maîtrise foncière, en garantissant leur qualité
- L'observation des évolutions du territoire afin de réajuster la stratégie : outils de suivi des projets d'aménagement et de construction, observation des dynamiques territoriales.

CHIFFRES CLÉS

23 rapports triennaux sur l'artificialisation des sols

2 évaluations de la consommation foncière

1 inventaire de ZAE

2 études d'optimisation du potentiel foncier à l'échelle communale

Mission Information Géographique

La campagne de formation des nouveaux utilisateurs du SIG de l'ATIP, Intr@GEO, qui s'est déroulée tout au long de l'année 2024, va se poursuivre durant le premier semestre 2025.

Le SIG de l'ATIP va continuer à s'enrichir de nouvelles données, notamment avec les données des collectivités, qui peuvent désormais faire l'objet d'une prestation d'intégration et de mises à disposition dans le SIG. Ces données peuvent porter sur des thèmes variés tels que les sentiers de randonnées ou les itinéraires cyclables.

De nouvelles fiches pédagogiques vont venir documenter les données afin de faciliter leur compréhension par les utilisateurs. Parmi les fiches à venir : les zonages d'archéologie préventive, les sites inscrits et sites classés...

Une réunion du Club IG est programmée en janvier 2025. Elle a pour thème le ZAN (zéro artificialisation nette). L'objectif de cette réunion est de donner aux collectivités adhérentes des pistes d'utilisation du SIG et des données qui y sont disponibles, telles que les différents millésimes de la donnée d'occupation du sol pour avoir un aperçu de leur consommation foncière.

CHIFFRES CLÉS

245 *adhérents à la mission Information Géographique*

234 *communes*
10 *communautés de communes*
1 *PETR*

100 *données collectées, mises en forme et tenues à jour*

38 *fiches pédagogiques et 38 fiches de métadonnées*

Traitement des paies et des indemnités des élus

Le début d'année 2025 est marqué par l'arrivée au sein de l'équipe d'une nouvelle gestionnaire et d'un assistant administratif. Ce renforcement est nécessaire pour faire face au succès grandissant de la formule « paie à façon » dans un contexte où la législation, toujours plus complexe (notamment en matière de DSN), nécessite d'apporter rapidement des réponses claires et documentées aux collectivités.

Le travail de consolidation de l'organisation de l'unité, initié en 2024, se poursuivra en 2025, avec au programme des sujets tels que le renforcement de la proximité avec les collectivités, via l'organisation de rencontres en territoire ou la réunion du Club utilisateurs, l'amélioration continue des outils, la documentation des procédures, etc.

Parmi les chantiers actuels et à venir se trouvent notamment le nouveau paramétrage de la prévoyance, le système d'amorçage des données variables, la DSN événementielle et la dématérialisation des actes administratifs.

Par ailleurs, pour être au plus proche des besoins des collectivités, l'équipe proposera en 2025 :
• Une offre de formation renouvelée avec, en plus de la prise en main du logiciel, des thématiques telles que l'édition de journaux, le dossier administratif de l'agent, les documents de paie
• La possibilité de réaliser, à la demande, une mission de conseil pour les collectivités désireuses de faire analyser par un tiers leurs processus de paie.

CHIFFRES CLÉS

6 500 *paies gérées chaque mois*

375 *collectivités et établissements adhérents :*

137 *« paie à façon »*

238 *« mise à disposition du logiciel »*

75 *associations foncières prises en charge*

8 *gestionnaires et 1 responsable*

Gestion des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

Cette mission proposée par l'ATIP à ses membres, en partenariat avec l'Établissement Public Foncier d'Alsace, comprend la mise à disposition du logiciel Cart@DS et de sa plateforme de dépose en ligne (SVE) pour le traitement des DIA, des formations théoriques et pratiques, ainsi qu'une assistance logicielle et juridique.

En 2025, le premier objectif sera de finaliser la formation des collectivités ayant conventionné en nombre avec l'ATIP pour ce nouveau service ouvert depuis fin 2023.

Il s'agira également d'accompagner les notaires dans la systématisation de la dépose en ligne, en valorisant les bénéfices de ce dispositif tels que les gains sur le temps d'acheminement et sur l'affranchissement.

CHIFFRES CLÉS

16 *communes compétentes en matière de DPU adhérentes*

5 *communautés de communes compétentes en matière de DPU adhérentes, représentant 110 communes*

Gestion des listes électorales

Après une année 2024 marquée par deux échéances électorales, la mission Gestion des listes électorales de l'ATIP aura à cœur, au cours de l'année 2025, de dresser un bilan de l'accompagnement proposé à ses 303 communes adhérentes.

Fiches conseils, calendrier électoral, sessions de formation, montée en compétences d'un collaborateur en interne... Cette année charnière, avec les élections municipales de 2026 en ligne de mire, permettra à la mission d'améliorer ses processus internes afin de répondre au mieux aux besoins des communes membres. Le Club utilisateurs sera sollicité à cette occasion afin de faire part de ses propositions d'amélioration.

De même, des communications régulières à l'attention des adhérents seront envoyées et viseront à ce que les communes poursuivent

l'usage régulier de leur logiciel de gestion des listes électorales, y compris dans des périodes sans scrutin. Il y a en effet des actions indispensables à réaliser (changement de mot de passe obligatoire tous les 6 mois, inscriptions ou radiations à valider sur le tableau de bord...) pour être en parfait ordre de marche dans la perspective de scrutins à venir.

Par ailleurs, les élections municipales partielles prévues à Obenheim les 26 janvier et 2 février 2025 et à Climbach les 2 et 9 mars 2025 seront l'occasion pour l'équipe d'accompagner les communes précitées dans les actions à mener sur le logiciel. L'ATIP enverra également les cartes électorales pour les nouveaux inscrits, sans oublier les listes électorales et d'émargement.

CHIFFRES CLÉS

310 000 *électeurs recensés sur le logiciel de gestion des listes électorales*

302 *communes adhérentes à la mission Gestion des listes électorales*

2 *élections municipales partielles programmées*

3 *collaborateurs en interne en charge spécifiquement des élections*

STRASBOURG

• **Florence Wiel**
Directrice
Tél : 03 88 76 63 63
florence.wiel@atip67.fr

• **Antoine Lamic**
Secrétariat
Tél : 03 88 76 67 03

ANTENNE ADS DE MOLSHEIM

• **Nathalie Nouknaf**
Responsable territoriale
Tél : 03 88 33 85 86
nathalie.nouknaf@atip67.fr

HAGUENAU

• **Marie-Paule Georgel**
Responsable territoriale
Tél : 03 88 33 87 27
marie-paule.georgel@atip67.fr

• **Elisabeth Bayen**
Secrétariat
Tél : 03 88 33 87 20

SAVERNE

• **Jean-Baptiste Alberico**
Responsable territorial
Tél : 03 68 33 87 06
jean-baptiste.alberico@atip67.fr

• **Valérie Hoffmann**
Secrétariat
Tél : 03 68 33 87 06

OBERNAI

• **Paulette Albert**
Responsable territoriale
Tél : 03 88 76 66 77
paulette.albert@atip67.fr

• **Florence Andelfinger**
Secrétariat
Tél : 03 68 33 85 80

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

• **Monique Oechsel**
Directrice adjointe
Tél : 03 88 76 65 63
monique.oechsel@atip67.fr

PAIES ET LISTES ÉLECTORALES

• **Gildas Mignot**
Responsable de l'unité
Tél : 03 88 76 64 50
gildas.mignot2@atip67.fr

INFORMATIQUE CARTADS

• **Eric Soeder**
Responsable systèmes d'information
Tél : 03 88 76 62 14
eric.soeder@atip67.fr

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

• **Betty Desjardin**
Référente information géographique
Tél : 03 88 76 68 07
betty.desjardin@atip67.fr

PARTENARIATS ET QUALITÉ

• **Isabelle Werckmann**
Responsable ressources métiers
Tél : 03 88 76 67 25
isabelle.werckmann@atip67.fr

FORMATIONS DES ÉLUS ET SERVICES

• **Lucie Heiligenstein**
Assistante formations
Tél : 03 88 76 67 78
formation@atip67.fr

GESTION DES DIA

• **Eric Soeder**
Responsable systèmes d'information
Tél : 03 88 76 62 14
eric.soeder@atip67.fr

CONTRÔLE ET CONFORMITÉ EN ADS

• **Cédric Wilt**
Responsable de l'unité
Tél : 03 69 33 21 89
cedric.wilt@atip67.fr